



Règlement

- Date : Dimanche 22 septembre 2024
 - Thème : Randonnée Pédestre.
 - Description :
 - Cette manifestation aura lieu à Crozon Tal ar Groas
 - Départ et arrivée de La Maison pour tous
 - Plusieurs circuits seront proposés : 10,14,22,26 km, et un Parcours famille, et personne à mobilité réduite
 - Organisateur : ULAMIR Centre Social presque île de Crozon
 - Organisation :
 - Randonnée pédestre avec départ libre :
 - Entre 08H00 et 10H pour le 26 km
 - Entre 08H00 et 11H pour le 22 Km
 - Entre 08H00 et 13H pour le 14 Km
 - Entre 08H00 et 15H pour le 10 Km.
 - Départ 14H30 Circuit Famille et mobilité réduite.
 - Age minimum : les mineurs devront être accompagnés d'un adulte ou présenter une autorisation parentale.
 - Équipement : tenue et chaussures adaptées, vêtement de pluie conseillé.
 - Nombre de participants : 500, estimation non plafonnée.
 - Inscriptions :
 - Sur Internet : du 15 juin au 20 septembre 21 :00
 - Sur <https://listino.fr/rando-presqu-ile-ulamir>
- 6€ par participant
- Sur place avant le départ
- 7 € par adulte ;
 - 6 € pour les licenciés FF Randonnée
 - Gratuit pour les mineurs, Circuit familles, et personnes à mobilité réduite.

- Annulation : l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de très mauvaises conditions climatiques.
- Assurance : l'ULAMIR a souscrit un contrat d'assurance garantissant les conséquences de la responsabilité civile pouvant leur incomber en leur qualité d'organisateur. Les participants doivent être personnellement assurés pour les dommages qu'ils sont susceptibles d'occasionner.
- Secours : le numéro de téléphone de secours sera inscrit sur le bracelet remis lors de l'inscription.
- Ethique : Respect de l'environnement : utilisation des sentiers balisés, conservation des déchets.

Utilisation d'embouts sur les bâtons de randonnée.

- Respect du code de la route.
- Balisage : Les circuits seront balisés par fléchage qui sera retiré en fin de manifestation.
- Droits d'image : Tout participant autorise expressément l'organisateur à utiliser, diffuser ou exploiter les prises de vue réalisées lors de la Rando Presqu'île et sur lesquelles il pourrait apparaître. Cette cession se fait sans contrepartie financière.